

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 735 promulguant le décret n° 51-958 du 20 juillet 1951 portant modification au . décret n° 47-1615 du 25 août 1947 modifiant l'article 6 du décret du 16 février I 1923 réglant le service de la gendarmerie détachée aux Colonies.

n° 735

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
1 août 1951

Numéro JO
n° 9 du 15/08/1951

Date du numéro
15 août 1951

VISAS

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable au Territoire par décret du 18 juin 1884

Vu le décret n° 51-958 du 20 juillet 1951 portant modification au décret n° 47-1615 du 25 août 1947 modifiant l'article 6 du décret du 16 février 1923 réglant le service de la gendarmerie détachée aux Colonies,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

Est promulgué dans le Territoire de la Côte Française des Somalis, le décret n° 51-958 du 20 juillet 1951 portant modification au décret n° 47-1615 du 25 août 1947 modifiant l'article 6 du décret du 16 février 1923 réglant le service de la gendarmerie détachée aux Colonies.

Art. 2

Le présent arrêté enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Par délégation : Le Secrétaire Général p. i.R. LEMCVYNE.